Nous voyons avoir que MM. Poincaré et Cavaignac ont successivement fait remarquer au Président de la République que si leur démission immédiate devait être incompatible dans le cabinet, la nécessité d'un ministère de concentration présidé par M. Bourgeois n'en demeurait pas moins entière, aussi ont-ils consulté au préalable d'autres auprès du président de la Marne pour qu'il se rende sur-le-champ à l'Elysée. L'impression est très favorable et qu'on croit à un échec. En tout cas, vous croyez bien, M. Bourgeois réussira envers et contre tous.

Retraite de MM. Peytral, Cavaignac, Poincaré et Barthou

6 heures. — On continue à clabauder dans les couloirs, faute de nouvelles. L'impression est toujours mauvaise. M. Bazille, député radical, nous disait tout à l'heure : « Ce qu'on nous annonce c'est un cabinet radical, sans radicaux. »

M. Jullien, président de la gauche progressiste, jouera le rôle de la paix. « Je ne sais absolument rien, répond-il aux journalistes qui l'interrogent. Je viens du Palais où j'ai passé toute la matinée. »

Tout à coup une nouvelle : On annonce dans les couloirs que la conférence de la rue Pierre Charron est terminée, que M. Bourgeois est retourné à l'Elysée et que pour être tout est terminé. Mais on ne sait rien de plus. En tous cas et la combinaison n'est pas à l'eau, elle semble n'en aller guère mieux.

Les commentaires vont leur train.

Echec de M. Bourgeois

Note Officieuse

Dans une nouvelle entrevue qui a eu lieu dans l'après-midi, entre MM. Peytral, Cavaignac, Poincaré et Barthou, il a été reconnu d'un commun accord que la situation actuelle commandait la formation d'un ministère de constitution républicaine dont M. Bourgeois était le chef le plus naturellement désigné.

Mais, malgré les efforts faits pour assurer par leur collaboration personnelle le succès de cette combinaison MM. Peytral, Cavaignac, Poincaré et Barthou ont été amenés à penser qu'une entente s'établirait plus facilement entre des hommes, moins directement engagés dans les discussions financières.

Dans ces conditions ils ont prié M. Bourgeois de vouloir bien les délier des engagements qu'ils avaient pris vis-à-vis de lui, promettant le concours le plus actif pour la réalisation de l'œuvre qu'il a entreprise.

M. Bourgeois s'est alors rendu chez le Président de la République et lui a fait connaître qu'en présence de la décision prise par ses collègues il croyait devoir renoncer le mandat qu'il avait bien voulu lui confier.

Ajoutons que M. Félix Faure va faire appeler à titre consultatif MM. Poincaré et Cavaignac.

La question de l'impôt sur le revenu

Tout semblait terminé hier soir. Ce qui a gâté les choses, c'est la note communiquée par M. Poincaré et Barthou à l'Etat du résultat de dernier conservatoire de la politique des finances, mais qu'il n'avait accepté d'autre part que celle de faire voter le budget en temps.

Nous par cette nouvelle, MM. Cavaignac et Peytral demandèrent ce matin une nouvelle entrevue avec leur futur collaborateur. Il n'y en eut que deux, puis deux, le matin et l'après-midi et après de longues discussions entre M. Poincaré partisan de l'impôt sur les revenus et M. Peytral et Cavaignac, partisans de l'impôt sur *le revenu*, il fut reconnu qu'on ne pouvait pas s'entendre et que de chaque côté on était trop engagé en sens contraire pour consentir à collaborer à une œuvre commune.

MM. Poincaré et Cavaignac chez le Président de la République

M. Poincaré a été reçu ce soir par M. Félix Faure, président de la République à qui il a confirmé les raisons qui ont fait échouer la combinaison de M. Bourgeois, raisons contenues dans la note donnée ci-dessus.

M. Cavaignac a conféré ensuite avec le Président de la République.

Ces deux entrevues ont été d'assez courte durée.

A 9 heures 1/2 M. Cavaignac quittait l'Elysée.

A la Bourse du Boulevard

On a fait courir ce soir le bruit à la Petite Bourse que M. Faure pourrait bien faire appel à M. Goblet.

Instances auprès de M. Bourgeois

M. Léon Bourgeois dont la porte était condamnée aux indiscrets ce soir, n'en a pas moins reçu un certain nombre d'amis politiques auxquels il lui eut conseillé de revenir sur sa détermination et dans le cas possible où il serait appelé à l'Elysée, d'accepter la nouvelle mission, qui lui serait offerte de composer le cabinet avec des éléments nouveaux nettement progressistes.

M. Bourgeois aurait reçu notamment MM. Lockroy, Doumer, Cavaignac, etc.

Ajoutons encore que M. Faure a eu la présidence de la Chambre où il a eu une entrevue avec M. Henri Brisson. Quant au président de la République, après le départ de M. Cavaignac, il n'a reçu aucun homme politique.

Déclarations de M. Cavaignac

En descendant ce soir l'escalier de la maison habitée par M. Léon Bourgeois, rue Pierre Charron, M. Cavaignac disait à son tour, député. Les deux autres sont motivées par une plainte adressée de Marseille au par quet de Paris.

Les ministres de personnes étaient vite dans la combine son qui vaut d'honneur. C'est ainsi que la présence de M. Poincaré, écartait celle de M. Doumer, les rapports de ces deux hommes politiques à la commission du budget étant assez tendus.

MINISTERE PROBABLE

La collaboration de M. Hanotaux restera sans doute acquise à M. Bourgeois. En dehors du ministère des affaires étrangères on pense qu'aucun membre du cabinet Dupuy ne fera partie de la nouvelle combinaison. M. Bourgeois est à ce moment un projet de ministère qu'avaient prévu ses amis.

Voici la liste qui paraît avoir le plus de chances :

Présidence du Conseil, Intérieur	**MM. Bourgeois Demôle**
Justice	**Sarrien**
Finances	**Hanotaux**
Affaires étrangères	**Isambert**
Instruction publique	**Terrier**
Commerce	**Doumer**
Travaux publics	**Lockroy**
Marine	**Dupuy-Dufemps**
Agriculture	Général **Chanoine**
Guerre	**Gerville-Réache**
Colonies	

LES SCANDALES

La Nicoise

Paris, 21 janvier. — S'occupant toujours des affaires de la Nicoise, M. Brossard-Marcellac, juge d'instruction, a eu cet après-midi une longue conférence avec M. Renard, commissaire aux délégations judiciaires, et M. Blanc, expert.

Des perquisitions ont été ordonnées.

Trois arrestations sont imminentes : l'une se rattache à la plainte de M. René Gautier, député. Les deux autres sont motivées par une plainte adressée de Marseille au par quet de Paris.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Nous avons eu, ces temps derniers l'occasion d'annoncer que M. Dopffer mettait la dernière main au règlement des différentes affaires de chantage dont il a été saisi.

Les dossiers sont aujourd'hui communiqués au parquet, il est vraisemblable que le tribunal correctionnel aura à en connaître dans une quinzaine de jours.

Contrairement à un bruit enregistré par quelques-uns de nos confrères, aucune ordonnance de non-lieu ne sera rendue par le parquet.

M. Dopffer va plus spécialement s'occuper à présent des chantages dirigés par le XIXe Siècle contre la Compagnie transatlantique et dans lequel on sait aujourd'hui que l'on voulait compromettre comme mêlé un personnage de l'entourage de M. Portalis, personnage qui, à Gien, aurait joué un rôle sur lequel le magistrat tient à faire complètement renseigné.

Nouvelles Étrangères

Le roi de Serbie en France

Belgrade, 21 janvier. — Le roi Alexandre de Serbie partira vendredi prochain pour Paris et Biarritz afin de rendre visite à son père et à sa mère. Son voyage durera trois semaines environ.

ÉMEUTES DE GRÉVISTES

AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 21 janvier. — La mêlée a été mobilisée hier pour disperser un fort rassemblement de grévistes qui s'étaient amassés aux abords de deux grands dépôts d'omnibus, dans le quartier de Brooklyn.

La milice a chargé, baïonnette au canon, et a refoulé les grévistes et une foule de curieux ; mais ceux-ci sont aussitôt revenus sur la milice, sur laquelle ils ont fait tomber une grêle de pierres, de *morceaux de ferraille* et de *tessons* de bouteilles.

La mêlée a pris plus vif désir de conserver son portefeuille.

Le bruit courait qu'il s'était rendu spontanément auprès du président de la République pour se mettre à sa disposition. Mais M. Méline, son protecteur ne lui porte plus autant d'intérêt que par le passé parce qu'il l'accuse d'avoir voté l'autre jour pour M. Brisson dans le scrutin pour la présidence de la Chambre.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

M. Bourgeois rappelé à l'Elysée

On confirme à minuit que M. Léon Bourgeois a été appelé à l'Elysée. Son acceptation de recommencer les pourparlers pour la formation du cabinet ne paraît pas douteuse, le terrain se trouvant déblayé par l'échec de la première combinaison qu'il avait essayé de mettre sur pied.

LA BELGIQUE

L'AFFAIRE JONIAUX

L'accusation de triple assassinat devant la Cour d'assises d'Anvers

Audience de lundi

L'audience est ouverte à 10 h. 30. Mme Joniaux paraît moins fat guée ; sans doute elle s'est reposée et reposée pendant les vingt-quatre heures de répit que lui a valu la suspension dominicale d'hier.

M. le Ryckman, cousin de Mme Joniaux, est le premier témoin entendu.

— Lors du décès de M. Faber, dit-il, le deuil a été conduit par M. Joniaux.

M. le président est atteint d'une extinction de voix qui le rend absolument aphone. Il est obligé de recourir à un interprète.

Mme Joniaux. — M. de Ryckman est mon cousin-germain. J'ai été pour lui d'une bonté parfaite. En bien ! je l'ai appelé à ses souvenirs : le deuil de M. Faber était conduit par le lieutenant général Oscar Abley, son oncle. Justin de Ryckman, conseiller à la cour d'appel, Charles Abley et Georges Abley ; Georges de Ryckmann, ingénieur et M. de Ryckmann, toi présent (le témoin), que je pourrais accabler d'un mot si je voulais mais j'ai pitié de sa femme !

Le témoin. Je répète que je n'ai pas vu les personnes qui cite Mme Joniaux.

M. Wagner, professeur à l'Institut où Georges et Lionel Abley étaient pensionnaires, dit qu'un jour Mme Joniaux, visitant ses neveux, lui demanda de l'argent pour sauver Alfred Abley, qui avait fait de fausses traites à Mme Joniaux.

M. Vandoutte déclare qu'il prêta de l'argent à l'accusée sur les ordres du comte Berlaymont.

Le défenseur dit : il voudrait mieux parler des accusations d'empoisonnement que des questions financières.

M. Janvocat général donne lecture d'une pièce écrite de la main de Mme Joniaux et qu'a été saisie samedi chez l'expert Bogaerts sur l'ordre du parquet.

Dans cette pièce, Mme Joniaux dit les chiffres des sommes qu'elle a payées en 1889, pour les traites d'Alfred. L'accusation tient que cette pièce a été rédigée après coup pour les besoins du système de défense de l'accusée.

— Comment, dit encore l'avocat général, n'avez vous pas cité plus haut le nom de Mme Jaspers ?

R. Je n'y avais pas attaché d'importance ?

— Comment ! et vous le mettez maintenant comme un témoin providentiel !

Mme Joniaux. Mme Jaspers se souvient des lettres d'Alfred. (J'ai laissé à la Providence le soin de rafraîchir aussi la mémoire de M. Reisse, qui a déclaré à mon mari qu'il viendrait dire qu'il avait vu les lettres d'Alfred et que peut-être il avait vu les faux.

Le père Verbraeghen, un vieillard de 72 ans, *missionnaire, domicilié à Bruges*, vient témoigner.

Il y a six ans, dit-il, j'étais supérieur de l'institut Saint-Ignace. Mme Joniaux m'a rendu visite. Elle m'a dit que son frère avait lancé à Paris des traites qu'il s'agissait d'arrêter. Elle se présentait avec la recommandation du père Wagner. J'ai dit à Mme Joniaux que je ne pouvais pas l'aider. Elle m'a demandé si ses connaissais pas d'autres personnes qui pourraient lui venir en aide. Je lui ai dit que je n'oserais pas aller importuner ses personnes. Je lui ai ditaussi qu'elle se prenait pas se présenter de mon nom auprès de ses personnes. Elle est revenue quatre ou cinq fois me voir. Elle m'a tenu au courant des différentes sommes que le comte de Bergheyck et Mme Legrelle lui avaient prêtées.

D. Lors de la confrontation, Mme Joniaux n'a-t-elle pas dit qu'elle vous avait montré les traites et qu'elle les avait déchirées devant vous ?

R. Oui ; j'ai répondu que si elle les avait déchirées devant moi, il aurait fait apposer qu'il était dépendant de la mère. puisqu'elle se coupait ainsi le moyen de prouver à son frère les sacrifices qu'elle a dit faits pour lui. Ses dernières paroles à la confrontation ont été : « Je prierai le Ciel pour que la mémoire vous revienne. » Or, je crois que ma mémoire n'a jamais disparu.

On entend encore le père Dietiens, jésuite à Namur, qui était préfet du collège en octobre 1892. Il a connu Mme Joniaux dès 1889, époque à laquelle l'accusée lui a amené, à Tarahout, son fils Charles comme élève. Elle m'a payé à plusieurs reprises d'embarras d'argent. A son retour de Paris, elle m'a demandé de lui prêter 3,000 à 5,000 fr., je ne saurais préciser.

« Je lui ai déclaré que je ne pouvais lui verser au aide. J'ai été plus tard chez M. Joniaux. D'après les apparences de la maison, j'ai pensé que le budget du ménage devait être de 50,000 fr.

L'audience du matin est levée.

Audience de lundi après-midi

L'audience est reprise à deux heures.

M. le colonel Siemps fréquentait la maison Joniaux et y jouait.

Le témoin remarqua que lorsque Mme Joniaux jouait, son mari se plaçait toujours derrière son adversaire. Un jour Mme Joniaux a écrit : J'ai envie de jouer telle carte. Son mari lui fit un geste négatif. Elle joua tout de même la carte annoncée et perdit. Le témoin montre par son attitude qu'il s'était rendu compte du manège et qu'il en l'admettait pas.

Le témoin déclare qu'hier, au café, le colonel Joniaux a rapporté que M. l'avocat Van Calster lui aurait dit qu'un jour en sortant de chez Joniaux, ses amis et lui auraient fait le compte de leurs pertes au jeu qui s'seraient élevées à 1500 fr. Il est vrai, aurait ajouté M. Van Calster, que M. Joniaux n'avait cessé autour des joueurs en faisant ses signes habituels (Sensation).

Sait un jour défilé des témoins qui sont crédanciers du ménage Joniaux soit pour de l'argent prêté soi t pour des livraisons de marchandises.

A 4 heures 1/4 l'audience est levée et la suite des débats renvoyée à mardi.

LES ANARCHISTES DE LIÉGE

Audience du 21 Janvier

L'audience est ouverte à 9 heures 1/2.

Le juge d'instruction Sény raconte l'attentat Renson.

Le témoin raconte que le Russe était les trois quarts du temps sans argent, que parfois *en France, en Suisse, en Belgique*, il a laissé de très gros ex dettes. En Afrique, il s'est trouvé si misérable que les consuls divers ont fait une souscription et lui ont remis une dizaine de francs.

On en revient au séjour du russe à Maestricht et aux achats par Westcamp des éléments de la bombe. Il paraîtrait que certaines personnes de Maestricht ont reconnu Westcamp, mais leurs affirmations ne sont pas fort catégor ques.

M. Seny revient à l'attentat Renson. Il s'est affo cé de contrôler et de vérifier les aveux de Muller. Les renseignements recueillis ne sont pas assez précis pour en tirer une certitude.

M. le président demande à M. Seny s'il n'a pu établir les occupations du Russe les premiers jours du mois de mai. (Mouvement d'attention.)

M. Seny répond qu'on a vu e Russe le 3 mai, à Maestricht, à six heures du soir (*le jour de l'attentat Renson*), et que le 4 mai le Russe se présentait devant Anvers à 4 heures. Renson a donné au conseil des détails très précis sur l'attentat. Renson. D'après M. Seny, c'est Müller qui aurait apporté la bombe le 1er mai. (Mouvement.)

Muller, interpellé, nie.

Le président. Mais n'est-ce pas précisément parce que vous avez apporté la bombe à Liége que vous avez dit à Leidecker qui était inutile de porter le mâche à Maestricht ?

Muller. Non, je déconcilliais à Leidecker de voir le Russe parce que le savs à dangereux. (Avec énergie) : N'écoutez pas les autres, ce sont tous de faux témoins.

Le grand X. A la fin de l'audience, le défense cherche encore à voir un coin du voile en ce qui concerne le Russe. Il n'est pas douteux que le Russe écrivait à l'ambassade russe à un M. De Léonard, mais M. Seny sait que les consulats sont souvent des sortes de *boîtes aux lettres où les nationaux adressent* toutes leurs communications ; on ne peut point tirer de ce fait aucunes déductions. (Mouvements divers de déception).

L'audience est suspendue à 1 heure.

Un assassinat à Tournai

Un terrible assassinat est venu jeter l'émoi hier soir, dans la rue des Lagers, un des quartiers les plus populeux de la paroisse St-Piat. Rue des Récollets habitent les époux Honnaux. Le mari, un domestique de ferme, au service de M. Théry, rue de la Plume, loge la plupart du temps chez son patron. La femme, Flor ne Dupriez, âgée de 43 ans, entretenait depuis environ un an, des relations coupables avec un ouvrier peintre, Alfred Godart, célibataire, âgé de 42 ans. Le mari, lui, avait deux enfants, un de 4 ans, l'autre de 8 ans.

Hier, vers 7 h. du soir, des cris de : « A l'assassin ! » ne faisaient entendre dans la rue des Lagers. Plusieurs habitants se précipitèrent chez les époux Honnaux et aperçurent, gisant sur le pavé, la femme Honneuse. La malheureuse, qui ne donnait plus signe de vie, portait deux larges blessures ; l'une au-dessus du sein gauche, l'autre dans la direction du cœur.

De ces blessures, le sang s'échappait en abondance. On transporta la victime dans un cabaret voisin. Le docteur Wombel, qui avait été appelé, ne put que constater le décès. Entretemps, la police fut prévenue et bientôt des agents de police se rendirent sur les lieux et ouvrent une enquête. L'instrument du crime, un couteau de cuis ne fut retrouvé à quelques mètres du cadavre de la femme Honneux.

Après maintes recherches, la police apprit que Godart fréquentait un estaminet socialiste : *Saint-Arnould*, rue de la Tripette. Mandé de ce renseignement, des agents se rendirent au cabaret indiqué et y trouvèrent Godart occupé à jouer aux cartes.

Les policiers arrêtèrent l'ouvrier peintre, qui a nous immédiatement avoir assassiné la femme Honneux par suite qu'il supposait qu'elle avait un second amant. Godard, qui s'opposa aucune résistance, fut conduit au commissariat de police où bientôt la perquisition a été continuée. Après un interrogatoire sommaire, l'assassin fut écroué à la prison.

La femme Honneux sera t témoignée, il y a quelques semaines, l'intention de cesser ses relations avec Godart, à cause que celui-ci avait menacé de la tuer. On s'oppose que c'est après une violente discussion que Godart aura mis son projet à exécution.

DERNIERE HEURE

La grève de Roanne

Roanne, 21 janvier. — Les patrons ont encore refusé toute entente avec les délégués des ouvriers. Trois membres de la délégation ouvrière ont été arrêtés pour avoir porté atteinte à la liberté du travail.

La dissolution de la Chambre ; faliense

Rome 21 janvier. — Par décret en date du 15 janvier, publié à l'O ficiel le session parlementaire est close. On considère ce décret comme un présage certain d'une prochaine dissolution de la Chambre.

Chronique Régionale

Suicide d'un cuirassier de Cambrai à Paris

Un jeune soldat du 4e cuirassiers, en garnison à Cambrai, Louis-Joseph Flamang, qui était descendu, en permission, dans un hôtel meublé de la rue du Rocher à Paris, s'est tué d'un coup de revolver à la tête, dimanche soir.

Le suicide est attribué à des chagrins de famille.

Mort du cardinal Desprez

On annonce la mort du cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

Né à Ostricourt (Pas-de-Calais), en 1807, M. Desprez avait été curé de l'église Notre-Dame, à Roubaix. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1865.

Presse régionale

Un nouveau journal conservateur vient de paraître à Valenciennes, sous ce titre : *Le Valenciennois*, et sous la rédaction en chef de M. Daniel Lacqz.

Notre nouveau confrère remplace le défunt *Quotidien*. Selon la formule des catholiques ralliés, il se déclare partisan d'une « République respectueuse de toutes les croyances ».

Chronique Locale

ROUBAIX

Une adresse

L'adresse suivante a été envoyée à M. Félix Faure par la société des Anciens sous-officiers Français :

A M. Félix Faure, Président de la République Française à Paris.

Les Anciens Sous Officiers Français de Roubaix, adressent à M. Félix Faure leurs *sincères félicitations* à l'occasion de son élection à la première magistrature du pays.

Le président : HAGARD.

Réunion de commission

La commission d'adjudication se réunira ce matin à la Mairie pour les adjudications suivantes :

1. Mise en viabilité de la rue St-Louis.
2. Fourniture des effets d'habillement au personnel de la police.

Conférences de la société de géographie

Les conférences qui s'ouvrent par la société de géographie recommenceront le dimanche 28 janvier au 16 mars inclus.

On ne trouve pour la prochaine conférence M. le capitaine Bégus.

Bouchée de pain

Dans les journées du Dimanche et Lundi la Bouchée de pain a distribué 1270 soupes et portions et 1200 cafiaux des Zouaves.

Dans la salle du rez-de-chaussée 29 lits sur 30 ont été occupés.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 24

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

PREMIERE PARTIE

Bassillon-le-Haudit

Un homme dans travaillait dans sa chambre en entendit d'un regard attristé et affectueux la jeune fille qui allait et venait autour d'elle, qui s'occupait de ses plus petits travaux, tantôt lisant, tantôt arrachant des mains son ouvrage ou qui, souvent même, essayait, elle aussi, de travailler.

Mais elle n'y parvint point.

Ses doigts habiles avaient un moment refroidi, — oh ! un moment bien fugitif, — les points enseignés dans la Maison blanche par la grand'mère Lefèvre, dont le pâle visage encadré de cheveux blancs ressemblait un peu au visage de Mme Noirtier ; mais ce fut tout les doigts, aujourd'hui, dans la pratique de petits ouvrages plus habiles, qui se montraient de leur expérience et de leur adresse d'autrefois.

Presque inactifs, comme fatigués, ils cessaient.

Elle recommença maintes fois et toujours sans succès, pendant que Mme Noirtier qui ne pouvait, elle, que parler, l'encourageait à continuer, à essayer encore.

Enfin, elle fut guérie complètement ; les belles journées où elle sortirait par les doux matins d'été étaient revenues définitivement, les deux blessures étaient cicatrisées.

Il paraîtrait à la jeune fille encore faible.

Depuis quelque temps, il paraît une gêne dans ce ménage de braves gens, toujours unis, toujours entre le devoir et le travail.

Enfin on en connaît la cause.

Le père Noirtier, le grand-père, le vieillard fait allusion une certaine jour, mais sur laquelle jamais plus depuis, ils n'avaient osé revenir sans leurs conversations.

Cette pensée les rendait silencieux et les attristait.

Et comme si l'un ni l'autre ne voulaient en parler le premier, ils en concevaient l'un contre l'autre une sourde irritation qui se traduisait, parfois, après de longues journées de silence, par de brusques accès de colère, immotivée, de la part de Mme Noirtier, et même par des impertinences dont le bon docteur, si calme d'habitude, pourtant.

Ils ne voulaient pas prendre, pas plus la médecin que sa femme, la responsabilité d'une grave révélation.

Et la pensée qui les travaillait et les rendait moroses, c'était que maintenant que Marthe était guérie, ils ne pouvaient plus longtemps chez eux retenir une demoiselle de faire pour le reste de leur vie son esclave, car c'était un esclavage que les soins à lui donner, que la surveillance soucieuse dont il fallait l'entourer : cette jeune fille était guère exigeante ; toutefois ces pauvres malades sont toutes des caprices, et lorsqu'on n'y obéit pas, ce sont des cris, des pleurs, des cris, toute une révolution dans la famille.

Si l'abandonnée avait été à sec, la chair de leur chair, ils n'auraient connu à personne le bonheur de les secourir ; mais ils avaient une étrangère, ramassée dans le bois.

D'où venait-elle ? Qui était-elle ?

Une honnête femme, on bien une mauvaise fille ?

Une criminelle, peut-être ?

Toutes les suppositions étaient permises, puisque la jeune fille n'osait obéir naturellement toujours celle qu'ils avaient respectée.

Voilà ce qu'ils pensaient, les deux vieux, et ce qu'ils n'osaient se dire.

Et ils souffraient de Golgotha l'un de l'autre, qui empêchait leurs confidences, qui les rendait tristes et impatients.

Lequel aurait, enfin, le courage de parler ? Ce fut le docteur, un matin après déjeuner, qui était encore à table ; Mme Noirtier venait de se verser un petit verre d'une liqueur qu'elle faisait elle-même pour son plaisir, et le docteur, en humant son café, fumait sa pipe lentement, par courtes bouffées.

Marthe, auprès d'eux, restait à table, calme, souriante, si jolie, si jolie, avec ses beaux grands yeux mouillés, que M. Noirtier a eu femme n'osaient le regarder longtemps, parce qu'ils sentaient fondre, en eux la grave résolution que tous deux avaient prise qu'ils n'auraient se confier.

Le docteur, pour se donner du ton, avala une gorgée de ca é.

Puis il fit : Hem ! hem ! en regardant avec attention la fumée de sa pipe.

Mme Noirtier sentit très bien que le moment redouté de l'explication était venu, et elle baissa la tê e.

Ma femme, je voudrais te dire...

— Quoi donc ! dit-elle, revoche, se mettant tout de suite sous le couvert d'un courroux prêt à éclater.

— Ne te fâche pas... je t'en prie.

— Je ne me fâche pas, je ne me fâche jamais.

— C'est entendu.

— Qu'est-ce que tu voudrais me dire ?

— C'est une question, seulement, que je désire t'adresser.

— Eh bien, il t'en faut, des préambules ! Tu sais bien qu'avec moi il n'y a pas besoin de tant de préambules... Je désire savoir de toi ce que tu comptes faire de cette pauvre folle.

— Et t'est-ce ne me regarde pas...

— Comment cela ?

— Oui, c'est ton affaire, fais d'elle ce que tu veux.

— Pardon, si tu me laissais parler...

— C'est ton affaire, je le répète. Est-ce que c'est moi qui l'ai *ramassée dans le bois* ? Est-ce que c'est moi qui l'a amenée chez nous ? Qui est-ce qui l'a imposée dans notre ménage ? Est-ce moi, est-ce toi ? Dans ces conditions, je trouve, moi, que je n'ai pas le droit de donner mon avis. Agis comme tu le veux, fais...

— C'est bien. Du moment que tu me laisses libre...

— Absolument.

— Eh bien, tu vas donc me dire ce que tu as à faire de cette enfant... nous ne sommes plus occupés que d'elle, tandis qu'auparavant...

— Oui, auparavant, nous étions plus heureux, c'est certain.

— Que nous en serons débarrassés...

— Nous retrouverons notre bon petit traintrain d'autrefois...

— Alors, je crois bien heureux que nous ayons le même avis.

Ils restèrent silencieux.

Mais ils n'osaient plus, maintenant, regarder Marthe, comme s'ils avaient commis un crime envers elle.

Mme Noirtier but une gorgée.

Le docteur, lui, n'avait plus de café et il avait laissé éteindre sa pipe.

Mme Noirtier reprit :

— Mais es-t'est pas le tout de vouloir nous débarrasser, qu'est-ce que nous en ferons ?

— Damet c'est à débattre, c'est à réfléchir.

— Nous n'avons, ce me semble, qu'un parti à prendre...

— Une maison de fous, n'est-ce pas ?

— Oui. As-tu des objections ?

— Aucune. Qu'est-ce que ça nous fait que cette petite soit bien ou mal soignée ?... Est-ce qu'elle nous est de quelque chose ?...

— Comme tu me dis cela !

— Je te dis cela naturellement, comme je le pense...

— Ne te fâche pas, ne te fâche pas.

— Je ne me fâche pas.

— Nous avons, dans l'Oise, l'asile de Clermont. En outre, un de nos confrères a fondé, dans les environs d'Etampes, un asile où il reçoit les folles, lorsqu'elles payent pension.

— Impossible... nous ne pouvons payer pour elle... C'est à peine si nous pouvons suffire à nos deux bouts... Et j'ai toujours dit que ne le fais pas payer les visites assez cher...

— Sa clientèle est composée de pauvres gens.

— C'est ta faute, il fallait te faire une clientèle de gens riches.

— Je pourrais.

— Il faut croire que pour nous que tanu.... les femmes y sont admirablement soignées...

— Impossible... Nous ne pouvons payer...

— Et je sais que, sur des recommandations plusieurs malades sont traitées là gratuitement...

— Pour être les souffre-douleurs et servir au médecin de sujets d'expérience, n'est-ce pas ?

— Non, cela, je te le jure... Je crois donc pouvoir affirmer que cette enfant ne nous coûtera rien à l'asile du docteur Marsac.

— Et alors ?

— Et alors, je conclus que c'est là qu'il faut que nous la conduisions.

— Soit ! Là ou ailleurs, du reste, peu m'importe !

— Je vais écrire à Marius. Aussitôt que j'aurai reçu sa réponse, je te communiquerai ma décision définitive...

— C'est cela nous aviserons.

Le docteur se leva de table, très rouge, très oppressé. Il passa dans son cabinet, prit y écrire la lettre en question.

Mme Noirtier resta seule avec Marthe.

Et la conférence longuement, d'un singulier regret, qui tout-à-coup s'emplit de grosses larmes.

Marthe, comme si elle avait compris, était venue se mettre sur ses genoux et la couvrait de baisers.

Alors les larmes de la bonne dame redoublèrent.

Et elle murmurait en la caressant :

— Pauvre petite ! si douce ! si souriante ! si gentille !

Le docteur Marius ne fut pas long à répondre.

Il acceptait la proposition de son confrère *Noirtier. Celui-ci n'avait plus, dès lors, qu'à lui amener la malade. Il fit part à sa femme* de l'heureuse conclusion de cette affaire.

— Ce sera quand tu voudras, dit-il.

— Oh ! le plus tôt possible, fit Mme Noirtier.

Les préparatifs ne furent pas longs.

Comme Marthe avait été reçue par le docteur, dans un dénouement absolu, Mme Noirtier lui avait consulté tout un petit trousseau.

Deux jours après un voiture s'arrêtait devant la maison de la place du Château.

On y mettait le léger bagage de la folle.

Puis Mme Noirtier et le docteur y prenaient place.

Le voyage fut silencieux.

Il faisait une journée très douce ; le soleil s'était, vers d x heures, emmêlé à arrêté sonnent en automne, dégagé des nuages gris, les avant des pâles, chauds et, triomphalement, avait repris possession du ciel bleu.

Marthe, ce jour-là, sans doute à cause de ce beau soleil, était d'une gaieté exubérante, riait, battait des mains, embrassait à tout propos Mme Noirtier et le docteur.

Ceux-ci regardaient ces caresses, comme s'ils y étaient insens bles.

Ce fut dans la traversant de l'après-midi que l'on distingua le clocher de la ville d'Etampes, et, sur la ligne du chemin de fer, la haute tour en ruines du château de la belle duchesse.

— Est-ce que l'asile est à Etampes ou dans les environs ?

C'était la première parole prononcée depuis le départ de Compiègne.

Et c'était Mme Noirtier qui l'avait dite.

— Entre Etampes et Saint-Cyr-l'Abbaye, répondit le docteur.

Mme Noirtier étouffa un soupir.

On eût dit qu'elle était heureuse d'apprendre que le voyage n'était pas encore terminé et que quelques minutes lui restaient avant de se séparer de la pauvre folle.

Enfin, on arriva.

A un kilomètre environ, non loin de la route, on distingua tout à coup, au bord d'un assez beau parc de chênes, un grande maison carrée de construction récente.

C'est là, dit le médecin.

Et chose curieuse, cette maison tremblotait tellement qu'elle agitaient, dans tous les sens, les guides qu'elles servaient malade-ment, et le cheval, ne sachant plus quelle direction prendre, allait comme un fou, tirer, de droite et de gauche, tirant des bonds sur le grand route.

(A suivre) PIERRE MARIN.